



Renovation : entreprise pobablement inexistante

Par **echooo**, le **30/06/2010** à **18:07**

Bonjour,

il y a quelque semaines, nous avons décide de rénover notre appartement. nous avons donc contacter une entreprise que nous avons trouve sur internet. Mais après avoir signe le contrat et payer une partie de la facture, nous n'arrivons plus a trouver celui qui représente l'entreprise en question. De plus le numéro de téléphone (de l'entreprise) indique sur le contrat n'est pas attribue, et on a pas trouve les locaux de l'entreprise a l'adresse indique sur le contrat.

Est ce que quelqu'un pourrait m'aider: est ce que le contrat est encore valide? comment il faut porter plainte? si oui, contre qui?